

Étude préalable à la création d'un réseau de forêts en évolution naturelle pour le maintien de la biodiversité

- Soutenance, 30 septembre 2010 -



Arbre microhabitat d'une forêt alluviale de l'espace nature des Îles et Lômes du Rhône, 17 mars 2010, ©Camille CAMUS



- ~Introduction : un réseau de forêts pour le maintien de la biodiversité
- ~Contexte : des attentes multi scalaires, multi acteurs
- ~Objectifs : le stage au sein du projet
- ~Quel pourcentage de forêts en évolution naturelle?
Méthodologie de la collecte de données.
- ~Résultats et perspectives de la collecte
- ~Quel mode de gouvernance du réseau?
- ~Conclusion : apports du travail, limites du projet, prochaines étapes
- ~Bibliographie



- ~Enjeux globaux : protection de la biodiversité forestière, acquisition de connaissances
- ~Caractères novateurs : démarche pionnière en France (forestiers + protecteurs de la nature), naturalité vecteur de biodiversité, référentiel régional
- ~Peut-on constituer un réseau de forêts en évolution naturelle représentant 10% de la surface forestière régionale et comment?

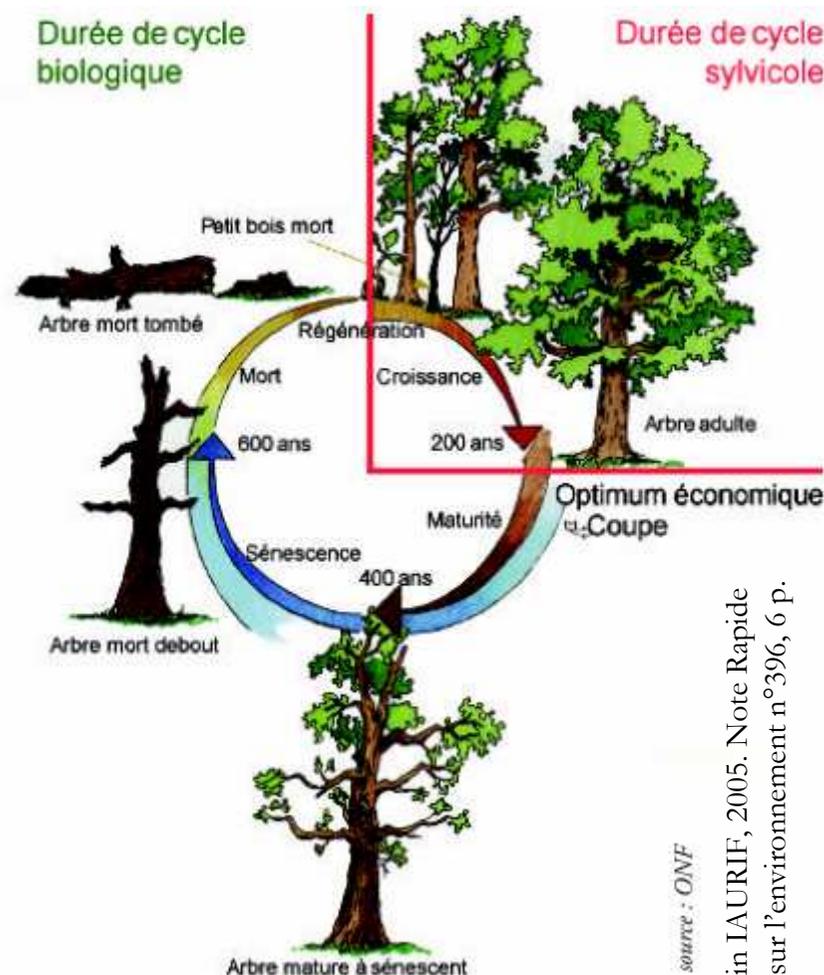
~Un réseau de forêts

- L'évolution naturelle = concept de naturalité (spontanéité des processus naturels, sans intervention humaine) **traduit** dans le réseau par des peuplements :

- * anciens ou spontanés, aucune intervention sylvicole depuis des décennies,
- * ayant des critères de naturalité,
- * intégrant la trame verte et bleue régionale
- * ayant une surface supérieure à 1 hectare.

- Les finalités du réseau :

Préservation biodiversité, gestion intégrée, outil de communication, observatoire des forêts en évolution naturelle



source : ONF

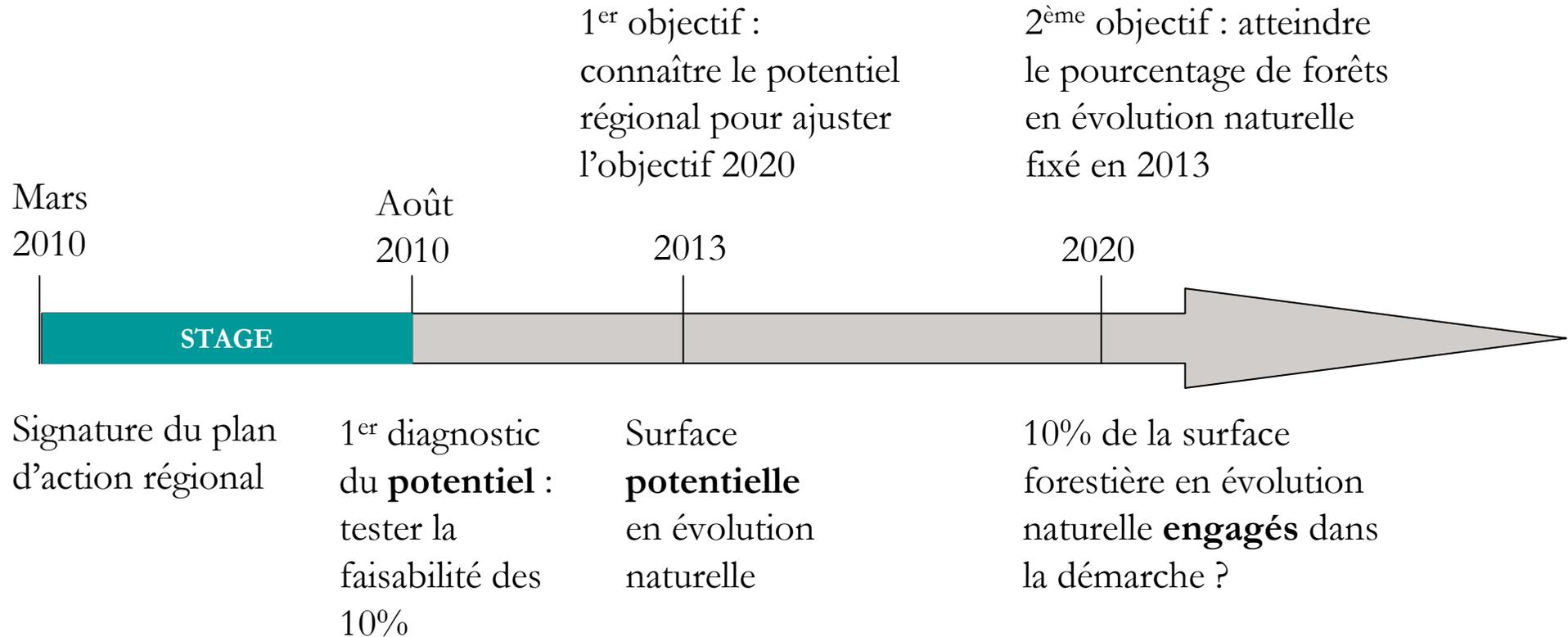
in IAURIF, 2005. Note Rapide sur l'environnement n°396, 6 p.



~Politique : accord national France Nature Environnement et France-Forêts (2007) dans le cadre des Assises de la forêt du Grenelle de l'environnement.

~Technique : **plan d'action régional** (2009-2013)
complémentaire du plan de mobilisation de bois, 7
signataires, un comité de pilotage

**Tester l'objectif de 10% proposé par les associations
de protection de la nature**



Mes objectifs de stage : amorcer le diagnostic des forêts potentiellement en évolution naturelle et réfléchir à un mode de gouvernance du réseau.



Quel pourcentage de forêts en évolution naturelle en Rhône-Alpes?

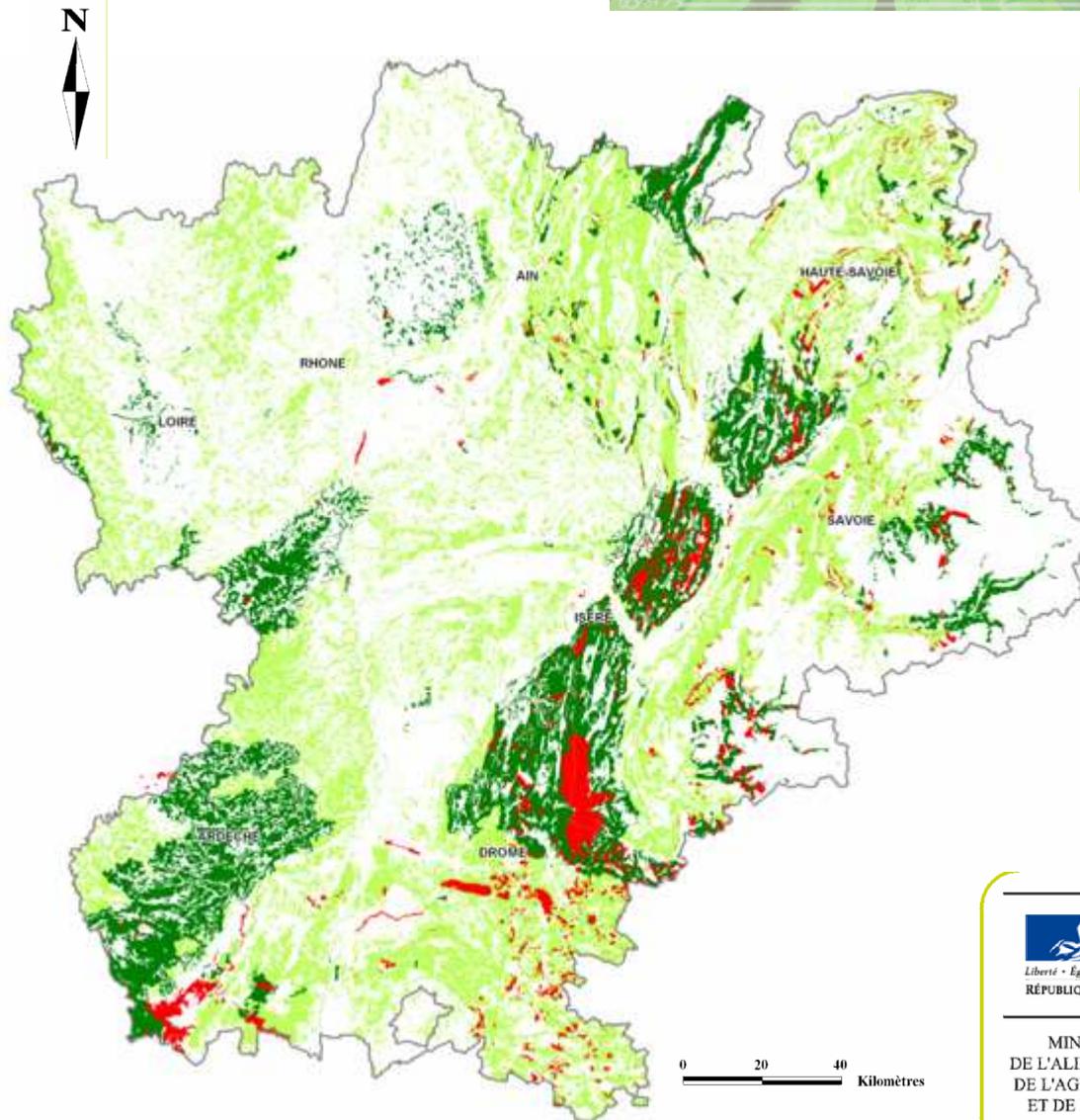
Réalisation de la carte régionale sous SIG.

4 sources de données cartographiques et descriptives :

- Inventaire (**R**éseau **É**cologique **F**Orestier de **R**hône-**A**lpes) dans les zones patrimoniales; utilisation d'une grille d'indicateurs,
- études régionales existantes sur les forêts en évolution naturelle,
- forêts trop pentues pour être exploitées (>110%),
- forêts publiques en évolution naturelle (îlots de sénescence, séries d'intérêt écologique général).



Résultats



Identification du potentiel de forêts en évolution naturelle, Rhône-Alpes

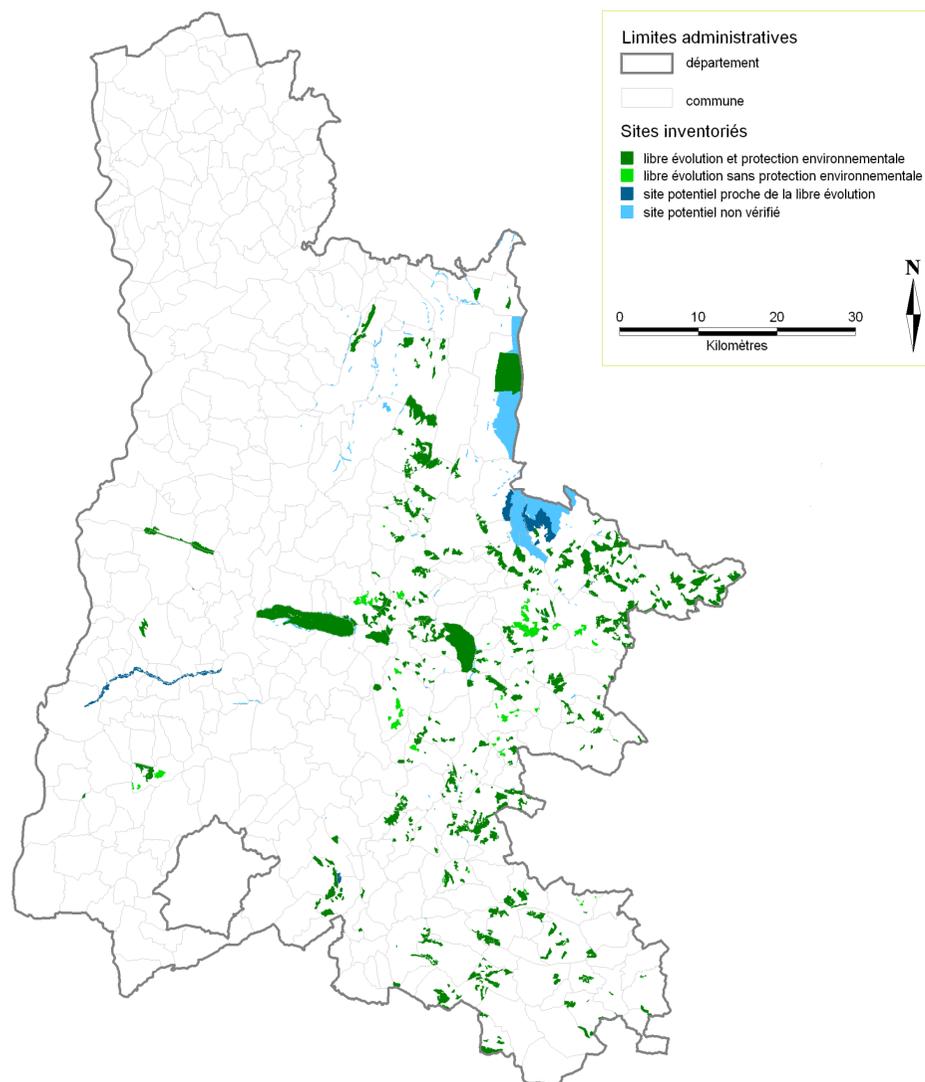
- Limites administratives
 - région
 - département
- Forêts
 - forêt de la BD Carto®
 - forêt identifiée lors du pré-inventaire (en zonage de protection environnementale)
 - peuplement forestier collecté dans le cadre du diagnostic du réseau des forêts en évolution naturelle

MINISTÈRE
DE L'ALIMENTATION
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

DRAAF Rhône-Alpes - SERSIP
Pôle pour la valorisation des données

Date de création : juillet 2010
Sources: DRAAF (réseau des forêts rhônalpines en évolution naturelle, 2010)
©IGN - BDCarto® 2009, protocole MEEDDAT-MAP-IGN du 24 juillet 2007

FORETS EN EVOLUTION NATURELLE INVENTORIEES Département de la Drôme



DRAAF Rhône-Alpes - SERSIP
Pôle pour la valorisation des données

Date de création : juillet 2010
Sources : DRAAF (Réseau de forêts rhônalpines
en évolution naturelle, 2010)
©IGN - BDCarto© 2009, protocole MEEDDAT-
MAP-IGN du 24 juillet 2007

MINISTÈRE
DE L'ALIMENTATION
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE



4 catégories de forêts :

1 : forêts en évolution naturelle
faisant partie intégralement ou non d'un
zonage à protection
environnementale

2 : forêts en évolution naturelle ne
faisant pas partie d'un zonage à
protection environnementale

3 : forêts potentielles faisant l'objet
d'interventions sylvicoles limitées

4 : forêts potentielles à dire
d'expert dont l'intérêt écologique et la
libre évolution sont à vérifier faute de
données descriptives



~ Bilan de la collecte et classification des forêts

Surface forestière régionale : 1 745 000 hectares

Forêts en évolution naturelle :
1 877 hectares

**Surface forestière pré-inventoriée en
zones patrimoniales : 573 200 hectares**

Forêts en évolution naturelle :
49 175 hectares

Forêts potentielles (évolution
naturelle et intérêt écologique
à confirmer) : 37 001 hectares

Forêts potentielles
(interventions limitées) :
4 457 hectares



Évaluation de l'objectif des 10%

~Les forêts cartographiées à l'issue de la collecte de données représentent :

| | 1 | 2 | 3 | 4 | Sous total |
|-----------------------------------|--------|-------|-------|--------|---------------|
| Inventaire REFORA (dont RBI) | 15 868 | | 4 182 | 21 145 | 41 195 |
| Forêts de pente supérieure à 110% | | | | 10 571 | 10 571 |
| SIEG et îlots de sénescence | 33 307 | 1 877 | | | 35 184 |
| Études existantes | | | 275 | 5 285 | 5 560 |
| Sous total | 49 175 | 1 877 | 4 457 | 37 001 | 92 510 |

1 : forêts en évolution naturelle faisant partie intégralement ou non d'un zonage à protection environnementale

2 : forêts en évolution naturelle ne faisant pas partie d'un zonage à protection environnementale

3 : forêts potentielles faisant l'objet d'interventions sylvicoles limitées

4 : forêts potentielles à dire d'expert dont l'intérêt écologique et la libre évolution sont à vérifier faute de données descriptives

~soit **5,4%** de la surface forestière régionale (70% en forêts publiques)



Résultats

Tester l'hypothèse des 10%

- ~ Taux de réponse à l'inventaire (REFORA) : 40%, 41 000 hectares.
- ~ Même avec un taux de réponse de 100% (ce qui est très optimiste), le **potentiel** atteindrait **8,8%**.
- ~ Pas la connaissance de l'acceptabilité des propriétaires.
- ~ À cette étape du diagnostic, l'objectif d'un réseau de forêts en évolution naturelle regroupant 10% de la surface forestière rhônalpine n'est pas réalisable.



Propositions de poursuite du diagnostic

- ~ Poursuivre l'identification des forêts, même hors zones patrimoniales
 - Parcs naturels régionaux, plans simples de gestion

- ~ Affiner le potentiel actuel
 - Grille d'indicateurs à compléter (base de données descriptives homogène), phases de terrain

- ~ Consolider la grille d'indicateurs
 - Suivi quantitatif des peuplements, identification des habitats forestiers



Mode de gouvernance

~ Proposition de création d'une association **Forêts Rhônalpines en Evolution Naturelle (FRENE)**

Rôles : porter la démarche, organiser le travail, communiquer, contractualiser

Mode de fonctionnement collégial (4 collègues) : assure l'équilibre des acteurs

Cette proposition nécessite l'adhésion des partenaires, une assemblée constituante et un programme de travail sur 3 ans.



Mode de gouvernance

~ Avantages de l'association :

- Garantie de parité des acteurs (objectif commun),
- entité juridique autonome pour les demandes de financement,
- identité du réseau (communication).

~ Inconvénients :

- Création d'une nouvelle structure, coûts de fonctionnement et animation (diminution des crédits publics),
- l'adhésion au réseau passe par l'adhésion à l'association (contraignant pour le propriétaire),
- principe des communes forestières : « l'interlocuteur unique » = ONF et un document unique = l'aménagement.



Adhésion au réseau



~ Charte d'engagement : **le réseau = un label**

- Atteste l'engagement moral et volontaire du propriétaire
- Cahier des charges : engagements pour adhérer au réseau

- * respect des critères du plan d'action
- * pas d'interventions sylvicoles
- * sécurité des biens et personnes (matérialisation)
- * mesure à intégrer au document de gestion

- Principe de l'adhésion au réseau : signer la charte et adhérer à l'association qui apporte la responsabilité civile.

~ Perspectives :

- communication sur l'intérêt du réseau
- réflexion sur ses avantages



Mode de gouvernance

~ 3 autres solutions :

- **comité de pilotage** plus structuré : le comité discute mais qui anime le réseau ? qui met en œuvre les actions ? qui assure la maintenance ? → solution temporaire ?
- **commission** FRENE au sein du REFORA : adapter les statuts du REFORA ? Perte du caractère libre, convivial et informel des discussions + augmentation des frais de structure.
- **reprise** du réseau par PEFC Rhône-Alpes : Même organisation en collèges, même finalité mais peu envisageable car nationalisation de la démarche PEFC.



- ~ Objectif de 10% de la surface des forêts engagées dans la démarche n'est pas réalisable.
- ~ Gouvernance doit être mûrie et discutée au sein des représentants de chaque partenaire du comité de pilotage
- ~ Poursuivre la création du réseau : **définir des maîtres d'œuvre** :
 - continuer le travail d'inventaire
 - mettre à jour la cartographie du réseau
 - élaborer la communication → **comité de pilotage, association FRENE ?**
 - formaliser les adhésions au réseau → **ONF, CRPF ?**



Compétences développées :

- ~ Confronter les idées et négocier avec des acteurs différents de la filière forêt
- ~ Animer des réunions
- ~ Réfléchir sur un projet innovant (proposer et amener la discussion)
- ~ Accumuler et fédérer des connaissances

Difficultés rencontrées :

- ~ « Maillon d'une chaîne » (pas d'emprise sur tout, trouver son rôle)
- ~ Projet naissant (idées en constante évolution, difficile d'appréhender les réflexions en aval du projet)



Références bibliographiques

- BALLOT, P. 2009. Consultation pour la réalisation d'une étude sur les îlots de forêts vieillissantes en Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse, 33 pages, rapport de l'association Bois Mort Agriculture Forêt.
- BISSARDON, M. & GUIDAL, L. (page consultée le 20 août 2010). *Corine biotopes-chapitre 4*, [en ligne]. Adresse URL : [http://www.espaces-naturels.fr/content/search?SearchText=corine&SubTreeArray\[\]=2&x=0&cy=0](http://www.espaces-naturels.fr/content/search?SearchText=corine&SubTreeArray[]=2&x=0&cy=0)
- CASTRO-LARRAÑAGA, M. 2009. Biodiversité : une proposition pour étudier la généalogie d'un ordre politique global entre science et politique. In : Science en Campagne. Regards croisés, passés et à venir. France : L'Aube, 2009, pp 215-227.
- CLOUET, N & BERGER, F. (page consultée le 5 août 2010). *Modélisation des surfaces débardables au tracteur forestier en zone de montagne*, [en ligne]. Adresse URL : <http://www.esrifrance.fr/sig2009/cemagrefsurfdebard.htm>
- D'YVOIRE, B. 2003. Responsabilité civile. LE FORESTIER PRIVÉ, 2003, n°13, p 10.
- DUPOUEY, J-L *et al.* 2007. Vers la réalisation d'une carte géoréférencée des forêts anciennes de France. Comité Français de Cartographie, 2007, n°191, pp 85-98.
- ECOLE DES HAUTES ETUDES EN SCIENCES SOCIALES. (Page consultée en mars 2010). *Des villages de Cassini aux communes d'aujourd'hui*, [en ligne]. Adresse URL : <http://cassini.ehess.fr/>
- EUROPEAN ENVIRONMENT AGENCY. (Page consultée le 7 août 2010). *Environmental Terminology and Discovery Service (ETDS)*, [en ligne]. Adresse URL : <http://glossary.eea.europa.eu>
- GAUBERVILLE, C., J.-L DUPOUEY et E. DAMBRINE. 2010. Agricultures d'hier et forêts d'aujourd'hui. FORÊT-ENTREPRISE, 2010, n°191, pp 58-60.
- GILG, O. 2010. Biodiversité et naturalité : objectifs conciliables au sein des réserves naturelles ? In Biodiversité, naturalité, humanité pour inspirer la gestion des forêts. Paris : Lavoisier, 2010, pp 73-80.
- GRESLIER N. 1993. Inventaire des forêts subnaturelles de l'arc alpin français. Nancy : Ecole nationale du génie rural, des eaux et des forêts, 65 pages, mémoire de fin d'études.
- LARRIEU L.& GONIN P. 2009. L'Indice de Biodiversité Potentielle (IBP) pour évaluer la biodiversité potentielle des peuplements forestiers. In : XIIIe Congrès Forestier Mondial, Buenos Aires, Argentina, 18 – 23 Octobre 2009, 12 pages.
- LEGIFRANCE. (Page consultée le 10 août 2010). *Le service public de la diffusion du droit*, [en ligne]. Adresse URL : <http://www.legifrance.gouv.fr/>
- LORBER, D.& VALLAURI, D. 2007. Contribution à l'analyse des forêts anciennes de l'écorégion Méditerranée. 1. Critères et indicateurs du gradient de naturalité. Rapport WWF, Marseille, 95 pages.
- MERZEAU, C. & MARTIN, O. 2005. Etude des forêts subnaturelles. Cartographie de l'ancienneté des coupes de quatre forêts du parc national des Ecrins. Nancy : Ecole nationale du génie rural, des eaux et des forêts, 32 pages, mémoire de fin d'études.
- MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE & INVENTAIRE NATIONAL DU PATRIMOINE NATUREL. (Page consultée le 17 août 2010). *Inventaire national du Patrimoine naturel*, [en ligne]. Adresse URL : <http://inpn.mnhn.fr>
- RAMEAU, J.-C. 2001. Thème III. Écosystèmes et biodiversité forestière. Données de l'IFN et habitats forestières. REVUE FORESTIÈRE FRANÇAISE, 2001, n°3-4, pp 359-364.
- RONDEAU, N. 2005. Analyse juridique : le régime de la responsabilité civile révolutionné ? FORÊTS DE FRANCE, 2005, n°484, pp 37-39.
- ROUVEYROL, P. 2009. Caractérisation d'un îlot idéal de vieux arbres en forêt de montagne. Etat des connaissances et synthèse pour la réalisation d'un guide de gestion. Nancy : Ecole Nationale du Génie Rural, des Eaux et Forêts, 105 pages, mémoire de fin d'études.
- SCHNITZLER, A., J.-C. GENOT et M. WINTZ. 2008. Espaces protégés : de la gestion conservatoire vers la non-intervention. COURRIER DE L'ENVIRONNEMENT DE L'INRA, 2008, n°56, pp 29-43.
- SIIPI, H. 2004. Naturalness in biological conservation. JOURNAL OF AGRICULTURAL AND ENVIRONMENTAL ETHICS, 2004, vol 17, pp 457-477.
- VALLAURI, D. *et al.* 2010. Biodiversité, naturalité, humanité pour inspirer la gestion des forêts. Paris : Lavoisier, 2010, 473 pages.
- WWF. (Page consultée le 10 août 2010). *Programme d'actions concrètes - Forêts anciennes de Méditerranée*, [en ligne]. Adresse URL : <http://www.wwf.fr/s-informer/nos-missions/forets/ecoregion-forets-mediterraneennes>